

COMPTE RENDU REUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE BOURG
23 JUIN 2022 SALLE D EXPOSITION

Séance ouverte à 19 h00

Présents : Mrs DURAND, SCHIESARO, SEVERAC, VIE

Exprimés : Mme GAMBINO, MRS CATRICE, FOURCADE

Excusés : Mrs C BONNET, V BATAILLE.

1 / BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER

Suite à consultation préalable un nouveau bureau est désigné pour palier au départ de Mme MECHAIN

Président : J SEVERAC

Vice-président : J CI DURAND

Secrétaire : J L VIE

2 / RETOUR SUR LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE :

Suite à la demande de réponses systématiques de la part de la commission citoyenne et de la municipalité, demandées lors de l'AG de janvier 2022 et comme ils s'y étaient engagés, les retours de prise de conscience de nos positions et avis ont eu lieu et sont lus lors de la réunion ; nos propositions d'un plan de circulation du centre-ville, et d'aménagement des chemins Bellevue et de son carrefour avec l'avenue de la gare et des carrelasses sont à l'étude pour un avenir proche, la circulation rue de la poste et rue du 8 mai 1945 n'ont pas reçu de réponse et de proposition de la part du département pour le retour de la piste cyclable et de la limitation du passage dans ces rues , accès sous quelle forme ?

Pour le chemin des carrelasses, nous avons l'information d'un avis différent sur l'ouverture ou la fermeture de cette voie avec le quartier de la gare, nous

attendons copie de leur compte-rendu de la réunion (non fourni à la commission citoyenne)

3 / NUISANCES

- SONORES

Essentiellement liées à la vitesse des véhicules

- Dans les venelles du centre-ville
- Sur les bumps de le RD 632 aux horaires de peu de circulation, la vitesse de 30 km/h n'étant que peu respectée, le passage de ces obstacles par les camions de chantiers et les remorques chargées

Comment limiter cela ? Possibilité de régler les feux tricolores qui passent systématiquement au rouge dès la détection d'un véhicule au loin sur les tranches horaires 20h00-7h00.

Très peu de nuisances liées à la population occupant le centre bourg, la raison semble être sur ce cas bonne conseillère.

- OLFACTIVES

Ces nuisances évidemment amplifiées lors des épisodes de chaleur sont malsaines et très dérangeantes.

- **Poubelles du presbytère** : Odeurs nauséabondes obligeant même de traverser la rue pour circuler à pied rue de l'église

Proposition : Posséder un double de poubelles afin de pouvoir après ramassage, échanger les containers et les remplacer dans la zone de collecte, le temps que les services techniques les nettoient et ainsi permettre un roulement (problème sanitaire et population annexe : vers mouches, rats etc..)

- Odeurs, déversement et rejets plus bas de la station d'épuration route de bragot

- Poubelles dans les rues

Une nette amélioration de la situation depuis qu'une communication municipale par 2 fois renseignant sur le règlement de la sortie et du retrait des poubelles après ramassage, mais toujours des récalcitrants qui ne veulent pas faire un minimum d'efforts. Il semble facile de repérer les mauvais coucheurs, toujours les mêmes

Demandons à la municipalité

***le repérage des personnes concernées**

***leur convocation individuelle par les services municipaux afin de leur rappeler le règlement et les emplacements de dépôts des ordures si possible de rentrer les containers**

***Les informer de la sanction qu'ils encourent**

***Infliger sanction autant que nécessaire jusqu'au respect des autres usagers du trottoir.**

-poubelles enterrées

Réitérons l'étude de poubelles enterrées aux alentours du parking rue de la bascule et de la rue du 8 mai 1945, l'étude de l'achat d'une parcelle à l'angle de la rue du calvaire et rue du 8 mai 1945 (pommarède)

- Récup-verre boulodrome

Toujours un lot de verres pilés au sol, au niveau des recup verres et des collectes cartons du boulodrome, **demandons de définir les responsables cette fourniture de verres** : usagers maladroits ou lors de la collecte perte du collecteur, à nettoyer dès collecte.

• DE CIVILITE

1 / Parc de l'église-parc des lavoirs-calvaire

dangereux et salissures, excréments d'animaux et déchets alimentaires, bouteilles bières verre etc

Nous avons la chance à Fonsorbes, chance rare d'avoir un tour de l'église arboré et un parc avoisinant, agréable ; il faut le conserver intact...

Demandons pour ces espaces (parc église, parc lavoir, calvaire) qu'ils deviennent « sacralisés » et protégés

- Interdire la circulation des véhicules à moteurs et vélos autour de l'église

- fermeture du parc des lavoirs le soir et la nuit en dehors des manifestations et débarrassés quotidiennement des salissures .

- Interdire aux chiens le parc des lavoirs et le calvaire.

- Poubelles dans la rue c(f paragraphe antérieur)
- Boite aux lettres débordantes, sur les trottoirs étroits des venelles, le débord des boites aux lettres pose problème pour les usagers piétons ; prévoir étude de boites aux lettres collectives pour les habitations concernées

- Chemin des carrelasses : Les trottoirs existants sur cette voie certes larges restent inaccessibles pour les fauteuils roulants, une trop grande hauteur des trottoirs pour monter ou descendre de ces trottoirs, une partie est effondrée mettant les fauteuils en difficulté. **A réparer et modifier**

4 / RD 632 et parking de la BASCULE

RD 632

Consultation du plan de la 2ème tranche des travaux de la RD 632 fourni par les responsables municipaux de la surveillance des travaux

Remarques sur la 1^{ère} tranche, peut-être évitables sur la 2^{ème} !

- Laisser un espace supérieur entre les zones de stationnement et les espaces verts, afin de permettre les manœuvres de stationnement et de sortie de celui-ci difficiles sur la tranche réalisé
- A-t-on nécessité absolue de zone bleue sur les zones dépourvues de commerces ou presque (pharmacie- rue du calvaire)
- Panneaux placés trop haut sur les rues adjacentes (sens interdit-rue du calvaire et manque interdiction de tourner à droite de la RD 632 sur cette rue.)
- Ralentisseurs très bruyants ; ralentir par jeux de feux tricolores adaptés.

Bon point : Le passage rue du calvaire suite à son changement de sens de circulation semble plus calme et une vitesse plus modérée.

CALVAIRE

- Confirmation par retour de courrier municipal du choix du projet d'aménagement du jardin du calvaire pour sa réhabilitation, présenté lors de l'assemblée générale de janvier par Mme VITTE
- Signalons le délabrement du mur du calvaire côté rue de la bascule.
- Puits du calvaire : **demandons refaire étude du fonctionnement de ce puits**, il semble que l'eau semble être à 6 m de profondeur, mais le puits serait, suivant des sources anciennes, d'une profondeur de 22m. Vidons celui-ci et regardons si il n'est pas possible de l'utiliser pour arroser le parc du calvaire avec ses nouvelles plantations, et nettoyage du parc voire avec pompage avec pompe arrosage solaire.

5 / PARKING RUE BASCULE

Il est présenté les 3 projets fournis par le muretain-agglo :

Projets avec plan et tableau d'avantages et inconvénients (places, coût)

Les points évoqués :

- Redonner des places de parking route de tarbes
- Prévoir ou anticiper un devenir du champ angle rd 632 chemin marial (Mr fort)
- Parking déjà de fait rue de la bascule de l'ordre de 4 à 5 voitures régulièrement
- 3 arbres non nobles sauvages qui empiètent sur la moitié du terrain
- Sa position géographique entre l'église et le cimetière , importance lors de cérémonies, (manque de stationnement lors de celle-ci)
- Une réalisation pour au moins 30 ans.

Un consensus d'un parking pour un maximum de places possibles, le dessin du projet 18 places laisse apparaître une grosse place aux espaces verts qui pourraient être occupé pour des places de plus gros gabarit.

Quid du puits sur ce terrain

Ouverture ou fermeture de la correspondance avec le parking voisin des commerces

Est-il prévu une partie ombragée (ombrière) avec des panneaux photovoltaïques pour l'éclairage du parking et de sa sortie sur la bascule

Quid d'une place de recharge pour voiture électrique et place handicapé

Quid Eclairage du parking

Quid poubelles enterrées

DIVERS

Problemes de taille des haies à faire respecter

Ne pas hésiter lors de ces chaleurs à prévenir les services mairie et sociaux de difficultés pour des personnes à risques

Alerter pour les problèmes d'autonomie, d'hygiène et de mal-traitance les services concernés

Les présents décident de ne pas fixer de dates pour la prochaine réunion du conseil de quartier, il sera décidé une date courant septembre ou octobre sauf urgence de situation.

L'ordre du jour prochain n'est pas non plus défini.

Pour information : une réunion concernant la présentation de la 2^{ème} tranche de travaux de la 632 est prévue lundi 4 juillet 2022 à 19h30 salle du trépadé

Séance levée à 21h00